



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 19 juin 2018

GRÈVE SIDR : UN AVERTISSEMENT POUR LA DIRECTION

Lundi 11 juin, avec les syndicats dont la CGTR, les employés de la SIDR démarrait une grève qu'ils ont reconduit jusqu'au vendredi 15 juin. Plus de la moitié des effectifs ont participé aux rassemblements devant le siège de la société, mais aussi devant la préfecture, aux manifestations de rue pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail, le non remplacement de leurs collègues partis à la retraite et le mépris affiché par leur direction.

Le protocole signé par les syndicats de l'entreprise vendredi 15 juin comporte l'engagement du groupe CDC Habitat qui a racheté la SIDR de respecter la convention d'établissement, de rediscuter des besoins en emplois dans les différents services et d'améliorer les conditions de travail.

La moitié des jours de grève sera prise sur les congés.

Si tous les problèmes rencontrés par les travailleurs et les locataires sont loin d'être réglés à la SIDR, cette grève a constitué un sévère avertissement pour la nouvelle direction. Les travailleurs lui ont fait savoir qu'ils n'accepteront plus de voir leurs droits piétinés sans réaction de leur part et qu'ils ne se contenteront plus de la portion congrue alors que les directeurs se réservent la part du lion !

14 JUIN : RETRAITÉS, SALARIÉS DE LA SIDR ET DE LA PÉNITENTIAIRE AU COUDE À COUDE !

Jeudi 14 juin, une vingtaine de retraités syndiqués à la CGTR, à la FSU et à la FGRFP se sont rassemblés devant la préfecture pour déposer une motion dénonçant l'augmentation de la CSG imposée aux pensionnés début janvier par le gouvernement, mais aussi les menaces qui pèsent sur les pensions de réversion et le système actuel de retraite par répartition que Macron voudrait remplacer par un système de retraite par points, voire de capitalisation et un alignement des retraites vers le bas par la remise en cause des régimes spéciaux.

Cette mobilisation décidée par les confédérations syndicales ouvrières nationales a rassemblé à Paris et en province plusieurs dizaines de milliers de manifestants qui ont conspué le gouvernement aux cris de « *Macron, prends ta retraite, mais pas la notre !* » et « *Augmentez les retraites, pas de retraites inférieures au Smic !* ».

À Saint Denis, notre petit groupe de retraités CGTR a été rejoint par les salariés en grève de la SIDR et ceux de la pénitencière qui revendiquaient en particulier que les départs à la retraite soient remplacés par des embauches !

À force de tirer sur la corde, patronat et gouvernement pourraient bien se retrouver demain face à un front commun de tous les travailleurs, retraités, chômeurs qui n'en peuvent plus de subir leur politique !

HANDICAPÉ À VIE POUR CAUSE D'ÉCONOMIES CRIMINELLES

Jeudi 14 juin, le tribunal correctionnel de Saint Pierre a condamné le patron d'une boulangerie à 8 mois de prison, à l'interdiction définitive d'exercer, à 12 000 euros d'amende et aussi à payer des dommages et intérêts à un de ses employés, titulaires d'un CAP de cuisine... mais qu'il avait envoyé réparer le toit de son entrepôt sans équipement de sécurité.

Ce dernier avait chuté le 20 février 2017 et s'était retrouvé suite à cela plusieurs mois en coma artificiel, victime de plusieurs fractures dont plusieurs à la colonne vertébrale. Il se retrouve aujourd'hui handicapé à vie et dans l'incapacité dorénavant d'exercer son métier (Le Quotidien du 15 juin 2018). Non content de mettre son employé en danger, cet employeur ne l'avait même pas déclaré.

Pour une fois, la justice met un danger public hors d'état de nuire et c'est tant mieux ! Mais combien continuent à faire des dégâts parmi les travailleurs en toute liberté ?

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

QUAND LES CRIMINELS S'EN PRENNENT À LEURS VICTIMES...

L'ex-banquier Macron, devenu Président de la République, a piqué sa petite colère contre les pauvres en déclarant : « *On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas. Les gens pauvres restent pauvres, ceux qui tombent pauvres restent pauvres. On doit avoir un truc qui permet aux gens de s'en sortir. Par l'éducation...* »

Cette sortie du président ne constitue pas un faux pas de sa part, mais reflète le mépris que lui et la classe des super riches qu'il défend ont pour les travailleurs et les plus pauvres.

Ses propos ont été précédés d'ailleurs de ceux de son ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui a dégainé le premier en jugeant « *légitime de réduire la politique sociale sur l'emploi* » et de son collègue des Comptes publics, Gérald Darmanin, qui a renchéri en estimant qu'il y avait « *trop* » d'aides sociales, dénonçant au passage certaines « *trappes à inactivité* ».

S'il y a un « *fric dingue* » dépensé en pure perte par l'État, c'est bien celui consacré par dizaines de milliards d'euros, pour subventionner le patronat !

Quand les vrais parasites de la société, que sont les patrons et leur personnel politique, font la morale aux victimes du système capitaliste, on atteint des sommets... d'indécence !

ENCORE UNE ENTOURLOUPE DU PRÉSIDENT !

Au nombre des promesses électorales de Macron lors de la présidentielle figurait celle de permettre aux salariés démissionnaires de pouvoir bénéficier des Assedic.

Il vient de revenir dessus, en conditionnant cet engagement à la nécessité pour les intéressés de pouvoir présenter un projet de reconversion ou de création d'entreprise. Autant dire que la majorité des salariés démissionnaires n'auront toujours pas le droit aux indemnités chômage !

Ceci est d'autant plus révoltant que l'immense majorité des travailleurs démissionnaires le sont parce qu'ils y ont été poussés par leurs patrons suite à des harcèlements, des conditions de travail et de salaires indignes.

Macron a menti aux travailleurs et il va continuer à le faire. Pour la CGTR, il n'y a rien à attendre de bon de la part de ce serviteur du patronat.

QUELQUES CHIFFRES POUR AVOIR LES IDÉES CLAIRES :

La France compte 66 millions d'habitants, dont 9 millions de pauvres.

Pauvre : celui ou celle qui ne dispose que de moins de 1015 € par mois pour vivre (soit 60 % de la médiane des revenus français).

Le coût des différents minima sociaux et de la prime d'activité s'élève à 29 milliards d'euros par an, soit 1,4 points du PIB, 2,6 points avec l'aide au logement et les allocations familiales.

Par contre, l'État dépense 200 milliards d'euros par an pour aider les entreprises, soit 9,66 points du PIB.

Et après cela, Macron ose nous dire que les pauvres coûtent un « *fric dingue* » à l'État. Qu'il réapprenne à compter !



Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs. Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68